



Réunion FS4 du 26 mars 2024

Depuis le 20 juin 2022, la Formation Spécialisée du CCFP dédiée aux conditions de travail, hygiène, santé et sécurité du travail (FS4) n'avait pas été réunie. Pour l'UNSA Fonction publique le dialogue social dans ce domaine est délaissé et il est impératif de revenir à un fonctionnement de qualité des instances dédiées.

L'UNSA Fonction publique a relevé que de nombreux sujets étaient en attente comme la PPR, le plan amiante, le plan santé au travail et a exigé un agenda social qui prenne en compte toutes les réunions des instances y compris la FS HSCT de l'État non encore installée.

La DGAFP s'est engagée sur la mise en place d'un agenda social dans ce domaine.

Le bilan du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP)

L'UNSA Fonction publique :

- a relevé que le programme Handi'Talent, destiné à du coaching pour 60 agents (soit 20 agents par versant) pour un budget de 500.000 euros, n'avait fait l'objet d'aucun dialogue social ;
- a regretté la difficulté d'obtenir des données fiables sur le handicap dans la Fonction publique ;
- a attiré l'attention sur le versant hospitalier concerné par la recommandation n°2 du dernier rapport de la cour des comptes sur le FIPHFP paru le 8 mars dernier « il est demandé de resserrer les liens institutionnels et partenariaux avec la fonction publique hospitalière afin de mieux servir ses besoins propres » ;
- a salué la mise en place d'un groupe de travail spécifique au sein du FIPHFP constatant le manque de données statistiques sur ce versant ;
- a constaté l'amélioration du fonctionnement du FIPHFP liée au fait que le ministère de l'éducation nationale et celui de l'intérieur ont régularisé leurs versements de cotisations fin 2023.

Les données relatives aux accidents du travail et maladies professionnelles

Les données du Rapport annuel de la fonction publique confirme une progression des accidents de service et des maladies professionnelles (voir notre article sur ce sujet en date du 3 avril 2024).

L'UNSA Fonction publique regrette que ces remontées ne soient que parcellaires. La sinistralité dans la FPH (fonction publique hospitalière) est quasiment le double que dans

la FPE (fonction publique d'État) et en constante augmentation depuis une décennie. De plus celle-ci touche toutes les catégories.

La présentation de la politique immobilière de l'État par la DIE (Direction Immobilière de l'État)

L'État occupe 94 millions de m². Une nouvelle doctrine a été produite sur les espaces tertiaires en vue de modifier le dimensionnement des postes de travail. L'objectif attendu est la réduction des dépenses énergétiques ; la diversification des lieux de travail pour mettre fin au poste de travail « statutaire » et réduire les bureaux au profit des espaces communs ; d'adapter au maximum l'espace de travail aux métiers et aux fonctions des agents. Le nouveau ratio SUB/résident unique de 16 m² est neutre vis-à-vis du télétravail. La DIE se présente devant la FS4 pour engager le dialogue social.

L'UNSA a déploré l'absence d'envoi du contenu de l'intervention. Elle a interrogé la DIE sur l'objet du dialogue social à engager alors même que la circulaire est déjà publiée et mise en application. L'UNSA rappelle que l'aménagement, l'ergonomie du poste de travail et l'environnement de travail sont des déterminants majeurs de la santé des agents et de leur qualité de vie au travail. Elle déplore l'absence ou un dialogue social de pauvre qualité dans les cités administratives en mutation (Toulon, Lille).

La DIE envisage de faire du dialogue social par métiers !

La DIE a présenté la mission qu'elle a initiée sur les tiers lieux.

L'UNSA déplore l'absence de présentation envoyée en amont de la réunion et relève que la cartographie des tiers lieux est aussi faite à l'attention des organisations syndicales. Elle demande donc la communication de cette cartographie et souligne tout l'intérêt des tiers lieux.